

J'autorise mon enfant :

- ☐ A rentrer seul au domicile le midi et le soir après l'activité
- ☐ A être photographié et filmé individuellement ou en groupe dans le cadre des activités proposées et autorise la Ville de Friville Escarbotin à diffuser l'image dans le cadre de reproduction, d'exposition et de diffusion sur les différents supports d'information et de communication municipaux sans demander ni rémunération et ni droits pour leur utilisation. La Ville de Friville Escarbotin s'engage à utiliser l'image uniquement dans un but non lucratif.

Je soussigné(e)(s), responsable(s) légal(e)(légaux) de l'enfant, autorise(nt) mon ou mes enfants à participer à toutes activités organisées par les établissements périscolaires et à emprunter les transports liés aux activités.
La Ville de Friville Escarbotin décline toutes responsabilités en cas d'informations erronées ou incomplètes figurant dans ce dossier.

Fait à, le / /

« Lu et approuvé », signature(s) :

PIECES OBLIGATOIRES A FOURNIR

Pièces à joindre pour ouvrir accès à l'accueil du mercredi:

- ☐ Attestation de domicile **de moins de 3 mois** (copie facture EDF/GDF, facture téléphone FIXE, quittance de loyer)
- ☐ Photocopie des vaccinations
- ☐ Attestation d'assurance

Pièces permettant la tarification :

- En cas d'absence du justificatif de domicile le tarif extérieur sera appliqué



Réservations de mai à juin à rendre avant le 08 avril 2026

nom et prénom de l'enfant:.....

	22/04/2026	06/05/2026	13/05/2026	20/05/2026	27/05/2026	03/06/2026	10/06/2026	17/06/2026	
matin									
repas									
après-midi									